

Lumb'infos

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LUMBIN

N°70 AVRIL 2024



DOSSIER

C'EST LE PRINTEMPS !!

P. 14 à 17

C'EST PRATIQUE!

MAIRIE DE LUMBIN

Accueil du public du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h.

Accueil l'après-midi sur RDV.

04 76 08 21 85

bienvenue@lumbin.fr

www.lumbin.fr



Vous pouvez également nous joindre
aux numéros suivants :

- ▶ Urbanisme 04 76 08 25 22
- ▶ CCAS 04 76 08 21 85
- ▶ Enfance-Jeunesse 04 76 08 24 78
- ▶ Centre de loisirs 04 76 08 24 97
- ▶ Comptabilité 04 76 08 24 53
- ▶ Direction générale 04 76 08 24 56

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverture de la bibliothèque au public :

- ▶ Mardi et vendredi : 16h-19h
- ▶ Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- ▶ Samedi : 10h-12h30

Pendant les vacances scolaires :

- ▶ Mardi et vendredi : 14h-19h
- ▶ Mercredi : 10h-12h30 / 14h-19h
- ▶ Samedi : 10h-12h30

Tél. : 04 76 08 24 36

Mail : bibliotheque@lumbin.fr

Site : bibliotheques.le-gresivaudan.fr

PERMANENCES URBANISME

Mardi et jeudi de 9h à 12h

MULTI-ACCUEIL : LES LUMBOUT'CHOUX

Tél. : 04 76 92 46 15

Mail : multiaccueil.lumbin@le-gresivaudan.fr

ÉCOLES

- ▶ École maternelle 04 76 08 27 62
- ▶ École élémentaire 04 76 45 90 13

SERVICES PÉRISCOLAIRES

A partir de 16h, vous pouvez appeler
les numéros suivants :

- ▶ École maternelle 06 75 03 97 60
- ▶ École élémentaire 06 70 49 28 81



SERVICES AUX USAGERS

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU TOUVET

15 Avenue Montfillon - Tél. : 04 76 08 45 87

Ouverture :

- ▶ Lundi et mardi : 9h-12h / 13h30-16h
- ▶ Jeudi : 9h-12h / 13h30-15h30

ORDURES MÉNAGÈRES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN
DIRECTION DES DÉCHETS

219 rue Guynemer - ZA La Grande Île
38420 Le Versoud

Tél. : 04 76 08 03 03

Mail : dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

Ouvert au public :

- ▶ Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
- ▶ Vendredi : 08h30-12h00

SERVICES DES EAUX

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRÉSIVAUDAN

Z.A. Tire-Poix - 38660 St-Vincent-de-Mercuze

Tél. : 04 76 99 70 00

Mail : servicedeseaux@le-gresivaudan.fr

- ▶ Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

ENEDIS

Pour tout dépannage sur le réseau électrique ou pour
signaler un incident/un danger, contactez Enedis au
numéro suivant :

- ▶ 09 72 67 50 38 (appel non surtaxé)

NUMÉROS UTILES

- ▶ Samu 15
- ▶ Pompiers 18
- ▶ Pharmacie de garde 04 76 63 42 55
- ▶ Gendarmerie du Touvet 04 76 08 45 94
- ▶ Gendarmerie de Goncelin 04 76 71 70 16
- ▶ SOS médecins 04 38 701 701
sosmedecins-france.fr

HORAIRES UTILISATION ENGINSONORES

- ▶ Du lundi au vendredi de 8h-12h / 13h-19h
- ▶ Le samedi de 8h30-12h / 14h-19h
- ▶ Interdite les dimanches et jours fériés.

SOMMAIRE

- ▶ VIE LOCALE 04
- ▶ DOSSIER PRINTEMPS 14
- ▶ ENFANCE ET JEUNESSE 19
- ▶ LE COIN LECTURE 26
- ▶ ASSOCIATIONS 29
- ▶ EXPRESSION POLITIQUE 35
- ▶ LE COIN PATRIMOINE 36

ÉTAT CIVIL

CARNET ROSE

Nous accueillons de nouveaux petits Lumbinois :

- ▶ Sandro SAULI / 28 août 2023

Toutes nos félicitations aux heureux parents !

AVIS DE DÉCÈS

Nous adressons nos sincères
condoléances aux familles de :

- ▶ Robert MORO / 23 janvier 2024
- ▶ AZY Marthe / 16 mars 2024



Lumb'infos

! DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre FORTE

! PHOTOS
Archives mairie, Adobestock.com

! COMITÉ DE RÉDACTION
Virginie Blanc, Lucie Vachez-Collomb,
Véronique Devers, Géraud Sémanaz

! CONCEPTION, RÉALISATION
dahu-creation.com

! IMPRESSION
Imprimerie IGS - 38420 Domène
Certifiée Imprim'Vert

! PÉRIODICITÉ
Trimestriel

Ce numéro a été imprimé à 950 exemplaires.

ÉDITO

Nous étions très nombreux ce samedi à l'église de Lumbin pour rendre un dernier hommage à Monsieur Gilbert Genève qui nous a quitté ce 5 février 2024 et je ne peux commencer cet édito sans écrire quelques mots en souvenir des moments passés. Architecte de métier et créateur de son entreprise, Monsieur Genève a consacré sa vie à porter des projets d'urbanisme dans toute la région. Elu adjoint à l'urbanisme à la mairie de Lumbin de 1987 à 2008, son savoir-faire et ses compétences ont été précieux pour le développement de notre commune. Homme engagé s'intéressant à tous les sujets, il aimait le débat. Gilbert savait avant tout garder cette hauteur d'esprit, cette lucidité nécessaire et ce don du compromis car il aimait les gens. Au nom de tous les élus et des habitants de Lumbin, je transmets à Françoise son épouse ainsi qu'à ses enfants et à sa famille mes plus sincères et chaleureuses condoléances.

En ce début d'année 2024, le budget primitif a été adopté par le conseil municipal. Le résultat de l'exercice 2023 est de nouveau très bon et permet de réaliser les investissements d'aujourd'hui et de demain avec sérénité et confiance : aire de camping-car, vidéoprotection, chemin du petit Lumbin. Le permis d'aménager de l'ancienne zone 2AU a été instruit par les services de la communauté de communes du Grésivaudan et il vient d'être accordé. Début avril, aura lieu la première réunion du jury de concours permettant de recruter la maîtrise d'œuvre de la salle polyvalente. Nos projets avancent avec méthode et sont le fruit d'un important travail juridique et administratif de fond.

A ce sujet, je remercie les services administratifs de la mairie et particulièrement Lucile HERNANDEZ, directrice générale des services, qui nous quittera au printemps pour rejoindre l'agglomération lyonnaise. Son successeur arrivera début juin 2024. Spécialisé dans les domaines



juridiques, il sera à son tour très précieux pour finaliser et sécuriser ces dossiers. Notons aussi l'arrivée d'un chef d'équipe pour renforcer le pôle des services techniques.

Pour évoquer ces nombreux sujets et échanger sur les différents projets de Lumbin, je vous donne rendez-vous à notre traditionnel apéritif de printemps le samedi 1^{er} juin à 11h dans la cour de l'école Henri Fabre.

Les élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin seront également un moment important.

Réalisons tous du bonheur que nous avons de vivre en France, pays libre et démocratique. Poursuivons cette règle d'or sans jamais céder aux extrêmes au risque d'avoir rapidement à gérer le pire.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent printemps.

Au plaisir de se rencontrer.

■ Pierre Forte
Maire de Lumbin

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS

HOMMAGE À GILBERT GENEVE

Par Monsieur Gérard Faiella, Maire de Lumbin de 1983 à 2008.

Je souhaiterais vous parler de Gilbert Genève en tant qu'élu mais aussi en tant qu'homme.



Gilbert Genève était un homme très engagé dans la vie communale de notre village. Il a été mon adjoint à l'urbanisme pendant 15 ans de 1987 à

2008. Avant cela, il fut conseiller municipal dans la commune de Saint Ismier. Il a donc été un élu investit pendant plus de 20 ans.

A Lumbin, Gilbert Genève était le parfait miroir de ses compétences puisqu'étant architecte de métier, il mettait son savoir d'urbaniste au service de la commune. Ses compétences étaient reconnues à Lumbin mais aussi dans tout l'Isère. Son rayonnement professionnel était large car il connaissait très bien le droit de l'urbanisme et savait très bien l'expliquer. Lorsqu'il s'exprimait à ce sujet, il le faisait avec beaucoup de rigueur, et il avait toujours de l'imagination s'agissant de l'organisation des sols de la commune. Il prônait un habitat groupé autour de l'église et de la Mairie et était un défenseur acharné de la préservation des espaces verts et agricoles. Il était très respecté par les siens (élus et professionnels).

S'agissant de son profil d'homme, c'était quelqu'un doté d'une très grande rigueur et d'une grande droiture. Eloigné de toute compromission, il savait s'entourer de compétences en lien avec le problème posé lorsque cela était nécessaire. Par exemple

concernant un sujet sensible en matière agricole, il allait discuter de longues heures avec l'agriculteur directement.

Il était également fidèle en amitié ou en politique, c'était un homme très loyal. Nous organisons régulièrement des déjeuners dit « républicains » au cours desquels nous refaisons le monde. Nous passons des heures ensemble à dérouler nos journées d'élus. Il nous arrivait d'être parfois caustiques mais nous aimions beaucoup ces moments de convivialité autour d'un bon repas. D'autres élus se joignaient à nous et nous pouvions parler librement hors du contexte parfois tendu de nos réunions.

Pour finir je dirais que travailler avec Gilbert Genève était un plaisir et une assurance. Le plaisir c'était de côtoyer un ami et l'assurance c'était de penser qu'il pouvait gérer les sols de la commune d'une manière humaine, logique, empreinte de droit et d'altruisme si le besoin s'en faisait sentir.

■ Gérard Faiella

JOBS D'ÉTÉ 2024

Comme chaque année, la commune propose deux jobs d'été aux mois de juillet et août 2024.



Les contrats proposés sont d'une durée de deux semaines. Les missions pouvant être effectuées sont diverses : entretien des espaces verts, tâches administratives, intervention au sein du centre de loisirs. Les contrats sont destinés aux jeunes lumbinois de 16 à 18 ans.

Vous pouvez déposer vos CV et lettres de motivation en mairie ou nous les faire parvenir via l'adresse mail bienvenue@lumbin.fr au plus tard le 28 mai 2024.

VŒUX DU MAIRIE

Le samedi 20 janvier 2024, Pierre Forte a présenté ses vœux à la population : l'occasion de faire le point sur les différents projets.

Après le discours de Monsieur le Maire, un diaporama présenté par les élus a retracé les événements marquants de l'année 2023. Les habitants ont ainsi pu voir en images que l'année 2023 avait été riche en animations.

La cérémonie a été marquée cette année par la présence des petits lumbinois élus au conseil municipal des enfants le 17 novembre dernier. Ils se sont présentés devant le public et ont parlé de leurs projets : organisation d'une journée « activité dessin », installation d'un composteur et d'un récupérateur d'eau dans la cour de l'école, installation de nouveaux jeux sur la plaine des sports... les petits conseillers en herbe ne manquent pas d'idées. Monsieur le Maire leur a remis l'écharpe tricolore pour les remercier de leur engagement. Un buffet a clôturé cette matinée.



DÉPART DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Lucile Hernandez, directrice générale des services, quitte Lumbin pour rejoindre la région lyonnaise.

Nous avons tous eu en tant qu'élus et agents, un immense plaisir à travailler avec Lucile. Son professionnalisme nous a beaucoup apporté et nous la remercions pour tout ce qu'elle a accompli ici.

Nous lui souhaitons une grande réussite dans son nouveau poste.

COMMÉMORATION 19 MARS 1962

Une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle sur la Place Colonel Arnaud Beltrame, en mémoire des victimes civiles et militaires des combats en Algérie et au Maroc.

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

APÉRITIF DE PRINTEMPS

Samedi 1^{er} juin / 11h

Offert par la commune, il aura lieu dans la cour de l'école Henri Fabre. Ce sera l'occasion de faire connaissance et d'échanger avec les nouveaux lumbinois.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 21 juin

Organisée par la commission associations et festivités de la commune.



- ▶ Vous êtes musicien, amateur ou professionnel, en solo ou en groupe, et vous souhaitez partager votre passion de la musique avec le public ? A l'occasion de la fête de la musique, la municipalité vous encourage à exprimer votre art lors d'une soirée « Scène Ouverte » dans la cour de l'école élémentaire à partir de 19h. Que vous soyez un chanteur, un guitariste, un pianiste, un percussionniste ou tout autre musicien, la scène ouverte est une occasion unique de partager votre passion pour la musique et de rencontrer d'autres musiciens.
- ▶ Et pour finir la soirée sur la piste de danse, nous recherchons un jeune DJ et ses platines !

Le dossier d'inscription est disponible sur www.lumbin.fr dans la rubrique Actualités. Il est à remplir, et à remettre en mairie ou par mail (bienvenue@lumbin.fr) avant le 20 mai 2024.

CONCERT

Vendredi 28 juin / 20h30 à l'église de Lumbin



Dans le cadre du festival Musique dans le Grésivaudan, la commune aura cette année, le privilège d'accueillir le Duo Argos à l'Eglise. Sotoris Athanasiou à la guitare et Julien Beautemps à l'accordéon interpréteront leur spectacle intitulé Rhapsody In Blue.



La guitare et l'accordéon comme vous ne les avez jamais entendus ! Ce duo de choc célèbre l'union de la musique classique, du jazz et des musiques du monde dans de fantastiques cascades sonores particulièrement innovantes. Leur version de la Rhapsody in Blue de Gershwin en est un temps fort, dévoilant une combinaison inédite de l'accordéon et de la guitare.

Le Festival Musique dans le Grésivaudan est une des plus anciennes





institutions culturelles de la vallée. Il existe depuis 33 ans. Son objectif a toujours été de proposer une série de concerts en période estivale, dans des lieux chargés d'histoire et de promouvoir l'accès à la musique auprès du plus grand nombre. Chaque année, des artistes de renommée nationale et internationale se produisent dans toute la vallée pour notre plus grand plaisir.

- ▶ **Plein tarif** : 25€
- ▶ **Tarifs réduits** : adhérents associations et Fnac, groupes de 10 personnes : 22 € ; étudiants : 10 €
- ▶ **Gratuité** pour les jeunes de moins de 16 ans et les demandeurs d'emploi

Retrouvez le programme du Festival : www.musiquedanslegresivaudan.com
 Billetterie en ligne à partir du site www.musiquedanslegresivaudan.net
 ou (et) par téléphone au 07 65 80 02 45 à compter du lundi 3 juin

CINÉTOILES

Vendredi 26 juillet à 22h

La tournée du Cinétoiles 2024 fera escale à Lumbin avec la projection du film Belle et Sébastien.



14 JUILLET : FÊTE NATIONALE

Rendez-vous sur le parking de l'aire d'atterrissage des parapentes pour le traditionnel feu d'artifice suivi d'un bal populaire.



51^e COUPE ICARE

Du 17 au 22 septembre 2024

Retrouvez toutes les informations sur www.coupe-icare.org



ZOOM SUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au parlement européen. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin, pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour.



Suite à une décision adoptée le 13 septembre 2023, la nouvelle répartition des sièges est modifiée pour 12 pays de l'UE, notamment pour la France qui sera représentée par deux eurodéputés supplémentaires, soit un total de 81.

Les citoyens européens qui habitent dans un autre Etat membre de l'Union européenne que celui dont ils sont ressortissants, peuvent voter pour élire les représentants de leur pays d'accueil en étant inscrits sur des listes électorales locales, dites complémentaires.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections européennes est fixée au :

- ▶ mercredi 1^{er} mai 2024 pour les inscriptions en ligne
- ▶ vendredi 03 mai 2024 pour les inscriptions papier

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous pouvez le faire soit en ligne sur servicepublic.fr, soit directement en mairie.

Vous devrez fournir les documents suivants :

- ▶ Justificatif d'identité
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- ▶ Formulaire Cerfa n°12669

La carte électorale est envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant la date de l'élection.

Le jour du scrutin, pour voter, vous devrez justifier de votre identité en présentant l'un des documents suivants :

- ▶ une carte nationale d'identité française (en cours de validité ou périmée)
- ▶ un passeport français (en cours de validité ou périmé)
- ▶ une carte d'inscription consulaire
- ▶ tout autre document officiel français en cours de validité (document qui doit comporter le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance ainsi que la photographie du titulaire et l'identification de l'autorité administrative qui a délivré le document, la date et le lieu de délivrance).

Si vous ne pouvez pas voter ce jour-là, vous pouvez établir une procuration.

LE VOTE PAR PROCURATION : PRINCIPE GÉNÉRAL

À l'occasion d'une procuration un électeur A (le mandant) donne procuration à un électeur B (le mandataire) afin que celui-ci vote à sa place le jour du scrutin. Le mandataire doit être inscrit sur une liste électorale.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Comment donner procuration ?

L'électeur peut donner procuration à tout moment, de deux façons :

- ▶ en faisant une demande en ligne sur le site : Maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?



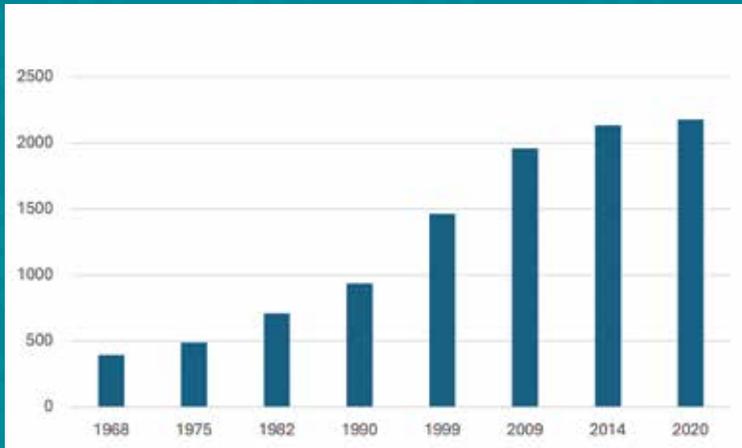
Ce téléservice vous permet aussi de résilier une procuration en suivant la même démarche.

- ▶ En faisant valider un formulaire Cerfa papier dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat, ou un lieu accueillant du public dont la liste et les dates et heures d'ouverture sont arrêtées par le préfet. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration sur service-public.fr, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.
- ▶ En cas de demande tardive, il est possible que votre mandataire ne puisse pas voter à votre place. Le jour du vote, l'électeur désigné ne peut avoir qu'une procuration établie en France.

A Lumbin, les deux bureaux de vote se tiendront Salle Icare.

Ils seront ouverts de 8h à 18h. Cette information sera confirmée sur nos réseaux de communication (site internet, page facebook et panneau lumineux).

Évolution de la population



ÉVOLUTION DE LA DÉMOGRAPHIE À LUMBIN DEPUIS 1968

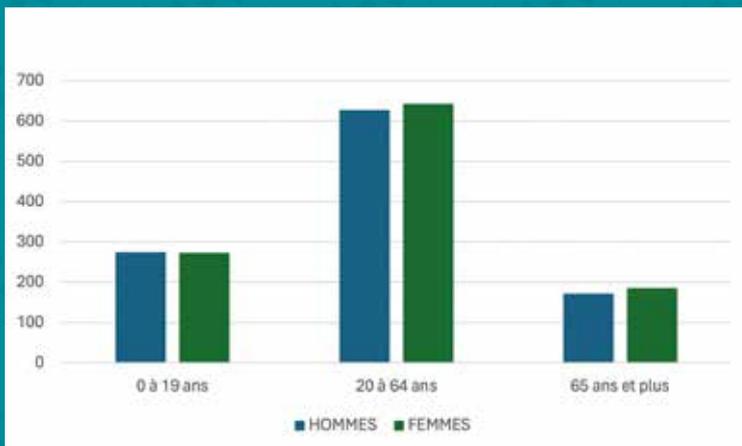
Au 1^{er} janvier 2023, la France compte 68 millions d'habitants. L'évolution de la population est estimée à + 349 448 habitants, soit une hausse de la population de 0,52 % en un an.

Et à Lumbin ?

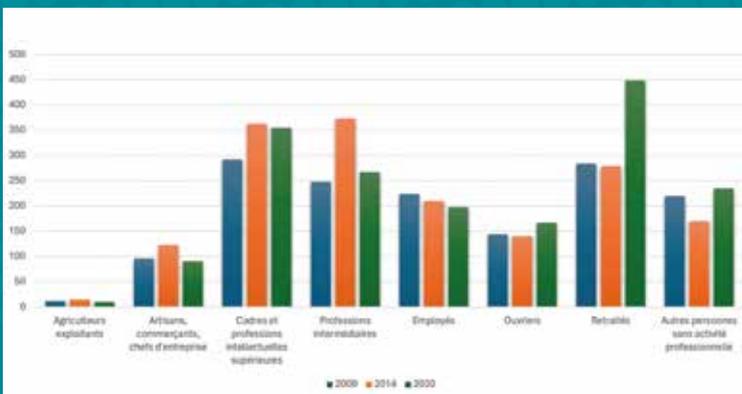
En 2023, Lumbin compte 2 198 habitants à Lumbin. La population légale officielle de Lumbin est cependant de 2 178 habitants car le dernier recensement officiel date de 2020. Le nombre d'habitants pour 2023 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de la population de Lumbin sur la période de 2014 (2 135 habitants) à 2020 (2 178 habitants). La population de Lumbin augmente en moyenne de 0,30 % par an.

Source Insee

Population par sexe et âge en 2020



Population de 15 ans ou plus selon la CSP



URBANISME

ZOOM SUR LES PROJETS D'URBANISME DE LA COMMUNE

SUR LA ZONE 1AUC

La modification du PLU est en cours. Elle entrainera l'évolution de l'OAP n°1 secteur « Grange – Nord Pouliot » en modifiant les modalités d'accès et de desserte et en améliorant son contenu. Elle prévoira également le principe d'un nouveau maillage de desserte publique des zones Ue1, 1AUC et 2AU du secteur.

L'OAP permettra la réalisation d'environ 35 logements à l'hectare dont 20% de logements sociaux au minimum. L'enquête publique débutera le 22 avril 2024 et prendra fin le 21 mai 2024. Rendez-vous sur le site internet de la commune pour plus d'informations.

SUR L'ANCIENNE ZONE 2AU

La commune a obtenu son permis d'aménager. Place maintenant au lancement du recrutement des maîtrises d'œuvre pour la salle polyvalente et pour l'aménagement de la zone.

Une procédure particulière est mise en place concernant le choix de la maîtrise d'œuvre de la salle polyvalente : un concours de maîtrise. Il s'articule autour de l'organisation de deux jurys : un pour sélectionner les candidats, l'autre pour examiner les projets présentés par les candidats retenus et désigner le lauréat.

Concernant les coûts, la salle polyvalente devrait revenir à 2 580 000 €, tous frais compris (maîtrise d'œuvre, honoraires divers, assurances, aléas, gestion) et l'aménagement de la zone à 1 005 000 € TTC, en prenant en compte le coût de la maîtrise d'œuvre et du déploiement du réseau électrique.

Ce projet d'un montant total de 3 585 000 € sera financé par :

- ▶ **Des subventions** pour un montant prévisionnel de 600 000 € (Etat, Région, Département) ;
- ▶ **Le produit de la vente des terrains** : 288 000 € pour l'école Saint-Joseph et 600 000 € estimés pour le terrain ayant vocation à accueillir des logements ;
- ▶ **L'autofinancement** à hauteur de 800 000 € sur 3 exercices (2024, 2025, 2026)- L'emprunt estimé à 1 300 000 €.

Même si ces chiffres peuvent paraître impressionnants, ils sont proportionnés aux capacités d'investissement de la commune. Le financement de ce projet ne requerra, donc aucune hausse des impôts.

TRAVAUX



FIN DES TRAVAUX DE L'ALLÉE DES TILLEULS

Dans la continuité de la création de la zone de rencontre du centre village, des travaux d'aménagement sur l'allée des Tilleuls ont été réalisés afin de matérialiser 3 places de stationnement sous un des tilleuls remarquables ainsi que 2 places de stationnement dans l'accotement enherbé. Des rochers ont également été disposés entre les arbres afin de les protéger des véhicules. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise STPG.



LES PANNEAUX D'AFFICHAGE SONT EN COURS DE REMPLACEMENT

En 2023, la commission travaux, bâtiments, tourisme, avait décidé de faire peaufiner sur les panneaux d'affichage situés sur la commune. Au nombre de 10 initialement, le territoire disposera désormais de 6 panneaux d'affichage aux endroits suivants : rue du marais, parking du jardin du village (en remplacement de celui devant l'église), chemin des grangettes, chemin du polonais, l'aire d'atterrissage, et place Général De Gaulle (le long de la RD90 – contrebas mairie). Ces panneaux sont à votre disposition pour l'affichage de vos manifestations.

SÉCURITÉ

UN PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE RÉVISÉ POUR LA COMMUNE

La commune de Lumbin vient de procéder à la révision de son Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

QU'EST-CE QU'UN PCS ?

Le PCS définit l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune.

Le PCS est obligatoire pour chaque commune dotée d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et/ou d'un Plan de Prévention des Risques Majeurs prescrits ou approuvés.

Le PCS doit être révisé tous les 5 ans.

La commune de Lumbin est couverte par un PPRN et est concernée par les risques majeurs suivants :

- ▶ Inondation ;
- ▶ Sismique ;
- ▶ Mouvements de terrains ;
- ▶ Feux de forêts ;
- ▶ Risques industriels ;
- ▶ Ruptures de barrages.

Elle est donc soumise à l'obligation d'élaboration d'un PCS. Elle dispose de ce document depuis 2012.

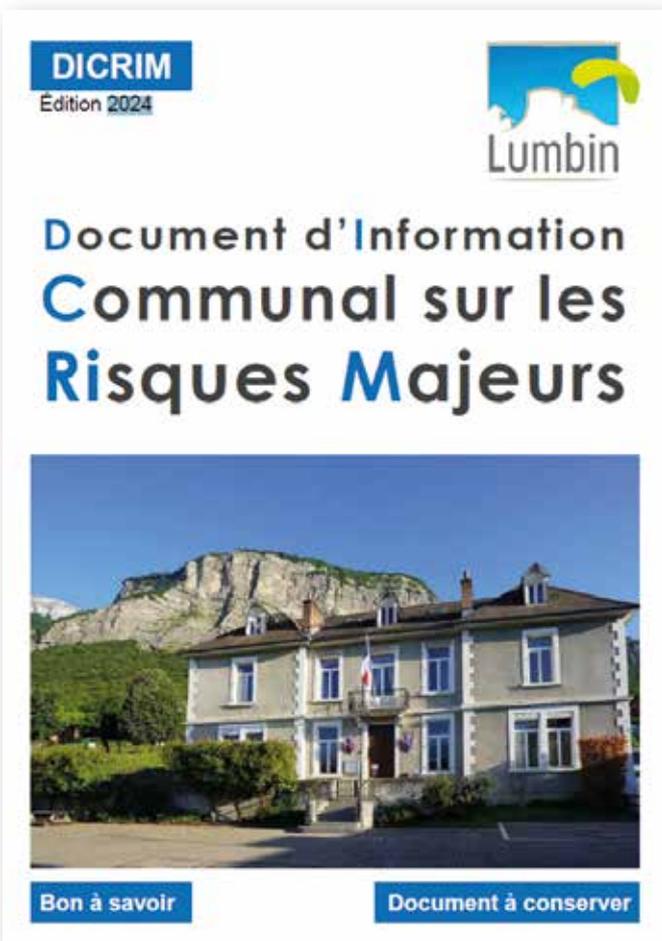
Le PCS de la commune a été révisé pour la dernière fois en 2016. Il convenait donc de procéder, de nouveau, à sa révision.

Le travail de révision a été lancé avec l'entreprise Gérisk, les élus de la majorité et les services. Il s'est conclu par l'organisation d'un exercice de gestion de crise. Le scénario était le suivant : « Le 12 février à 13h, alors qu'une réunion a lieu en mairie, un appel est reçu par l'accueil pour informer d'un évènement sur la commune : un grave accident de circulation s'est produit à 13h00 à l'entrée de Lumbin sur la RD1090. Un poids lourd est couché dans l'intersection avec un véhicule léger. Il transporte des matières dangereuses. » L'occasion de se familiariser avec le PCS, de le mettre en œuvre une première fois, en espérant n'avoir jamais à l'utiliser !

Afin de répondre à l'obligation d'information des citoyens sur les risques majeurs, le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est mis à votre disposition sur le site internet de la commune, en version dématérialisée, et en version papier au sein de ce Lumb'infos.

Le DICRIM récapitule les risques majeurs auxquels la commune est exposée ainsi que pour chacun d'eux, les bons réflexes à adopter.

Ce document est à conserver précieusement et doit être à votre portée en cas de besoin !



QUE DOIS-JE FAIRE OU NE PAS FAIRE ?

↳ Cas généraux



Préparez-vous :
Mise à l'abri ou
Évacuation



Écoutez les
médias
(Radio France)



N'allez pas
chercher vos
enfants



Évitez de
téléphoner



VIDÉOPROTECTION

Le projet se finalise. En effet les devis définitifs ont été signés il y a quelques jours avec la société INEO, filiale d'Equans, avec à la clé une bonne nouvelle : une baisse d'environ 40 000 euros sur le montant estimé au départ. L'aiguillage pour la fibre a été fait et les travaux de génie civil vont pouvoir débuter. Le matériel pourra alors être installé avec une mise en fonction vraisemblablement avant le début de l'été.



LE BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA COMMUNE EST APPROUVÉ

Lors de sa séance du 19 mars 2024, le conseil municipal a approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 et le budget primitif de l'exercice 2024.

PETIT RAPPEL SUR LES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE :

Le compte administratif et le budget primitif sont deux documents essentiels au fonctionnement de la commune de Lumbin.

Le compte administratif retrace les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année précédente. Il permet de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectives.

Quant au budget primitif, il prévoit les dépenses et les recettes qui seront réalisées au cours de l'année actuelle.

Il est constitué de deux sections :

- ▶ **La section de fonctionnement** : elle comprend les dépenses qui sont nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes.
- ▶ **La section d'investissement** : elle regroupe les dépenses d'équipement et le remboursement de la dette et en recettes, les emprunts, les dotations et subventions de l'État ainsi que l'autofinancement.

Chaque section doit être votée en équilibre. Cela signifie que les recettes doivent être aussi importantes que les dépenses.

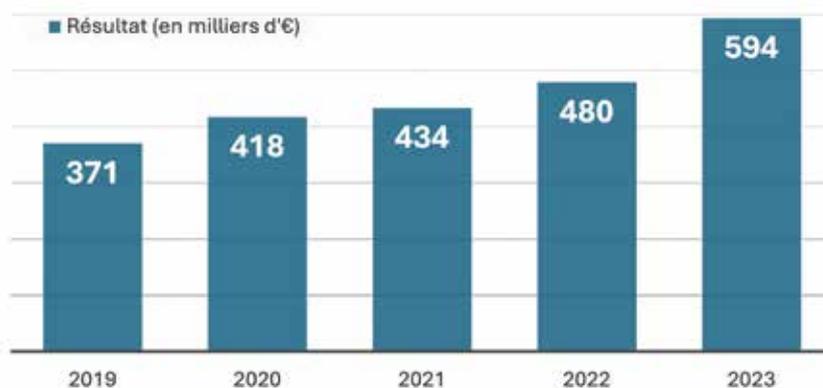
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

L'exercice 2023 affiche, une année de plus, un résultat de fonctionnement en augmentation : la collectivité dégage des recettes de fonctionnement plus importante que ses dépenses.

Ce résultat excédentaire constitue de l'autofinancement. Il permet de financer les projets d'investissements menés par la commune.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'année 2023 sont :

- ▶ L'agrandissement de la cour de l'école maternelle : 43 947.40 €
- ▶ La finalisation du chantier des jardins partagés : 26 473.65 €
- ▶ La réalisation du jardin du souvenir : 4 870.33 €
- ▶ L'acquisition du bâtiment le long de la RD1090 dans l'alternat : 45 000.00€
- ▶ La reprise du chemin Pré Guillaume : 5 547.00 €
- ▶ La rénovation éclairage public : 22 575 €
- ▶ La réalisation de l'étude chute de blocs : 8 340.00 €



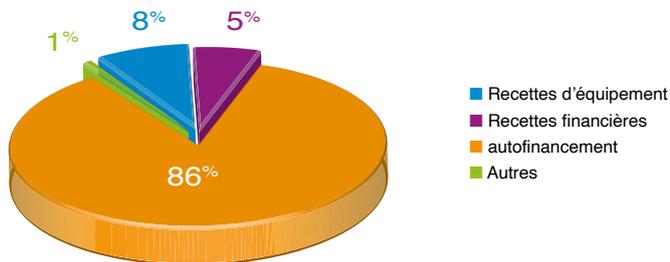
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2024 : 1 650 000 €

Les projets qui seront réalisés au cours de l'année 2024 seront :

- ▶ La rénovation du chemin du Petit Lumbin : montant prévisionnel de 250 000 €
- ▶ Le déploiement de la vidéoprotection : 115 000 €
- ▶ La réalisation d'une aire de camping-cars : montant prévisionnel de 350 000 €
- ▶ La maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'ancienne zone 2AU et pour la salle polyvalente : 50 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024 : 1 650 000 €

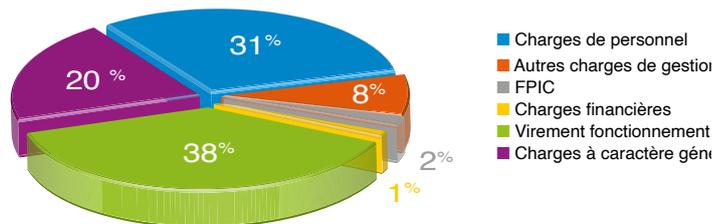
Les dépenses d'investissement seront financées de la façon suivante :



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 2 800 000€

Les dépenses de fonctionnement, pour l'année 2024, seront stables.

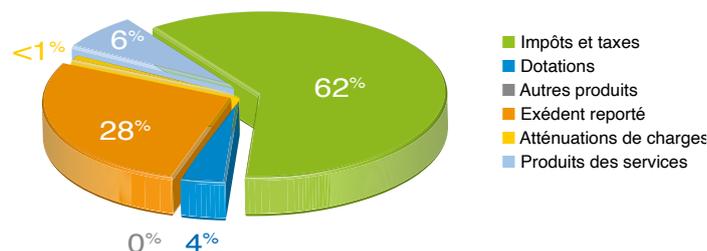
Les charges à caractère générales prévues pour 2024 diminuent par rapport au BP2023. Les charges de personnel devraient, quant à elles, augmenter du fait de la mise en place d'une prime pour les agents et du recrutement d'un nouveau directeur général des services.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024 : 2 800 000€

Les recettes de fonctionnement sont constituées en majorité par les impôts et taxes.

Le produit des impôts et taxes devraient être en hausse sur l'exercice 2024. Aucune augmentation des taux n'a été votée sur l'exercice 2024, leur évolution étant due à la revalorisation des bases fiscales. Une diminution des produits de services est attendue, due à la baisse des effectifs périscolaires et extrascolaires.



C'EST LE PRINTEMPS !!

RAPPEL DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

POUR LE VIVRE ENSEMBLE



Avec l'arrivée du printemps, les jours rallongent, le soleil brille et la nature renaît autour de nous. C'est une période propice à la convivialité et aux rencontres entre voisins. Pourtant, vivre en communauté suppose de respecter certaines règles pour garantir le bien-être de chacun et construire des relations de voisinage harmonieuses.

Pour profiter pleinement de cette saison sans déranger vos voisins, pensez à :

- ▶ respecter les heures de tranquillité et à limiter les nuisances sonores,
- ▶ garder vos animaux sous contrôle,
- ▶ si malgré tout, des désaccords surgissent entre voisins, privilégiez toujours la communication et le dialogue

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUILLAGE AVANT LE 1^{ER} JUIN

Lumbin fait partie des 37 communes de l'Isère concernées par l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD).

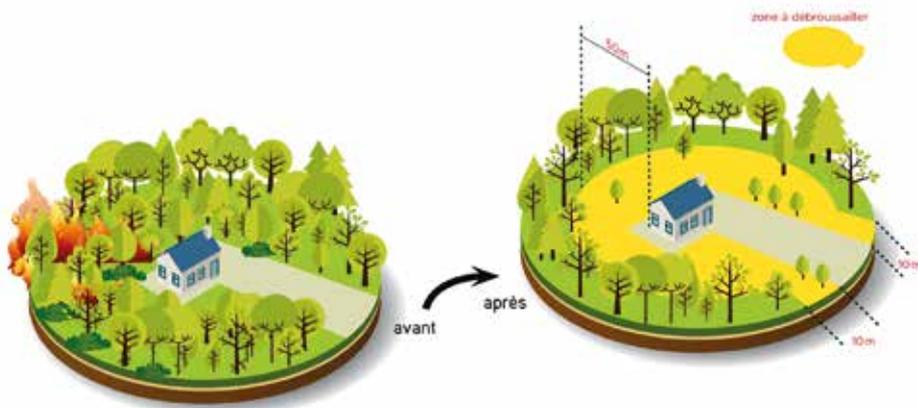
Afin de lutter contre la propagation des incendies de forêts, le Préfet de l'Isère a pris un arrêté portant sur l'obligation pour les particuliers de débroussailler à titre préventif tout terrain se situant à moins de 200 mètres d'un espace boisé. Les bois et forêts étant définis comme ayant un couvert végétal de 10 % minimum et une surface minimale de 4 hectares.

POURQUOI CETTE OBLIGATION ?

Il s'agit de créer une discontinuité végétale qu'elle soit horizontale (d'arbre en arbre) ou verticale (du sol aux arbres) et ainsi de protéger à la fois la forêt et les habitations.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Il faut assurer une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal en réduisant les combustibles végétaux de toute nature (bois morts, broussailles...). Une distance de 50 mètres, mesurée à partir de la construction est impérative, ce qui peut amener à intervenir soi-même sur la parcelle voisine si le propriétaire n'intervient pas.



BON À SAVOIR

- ▶ **Indemnisations des assurances** : s'il est établi que la cause de l'incendie est due à un défaut d'entretien de la part du propriétaire, celui-ci risque de voir son indemnisation réduite, voire annulée. (art. L122-8 du Code des Assurances).
- ▶ **Mise en cause de votre responsabilité** : en cas de sinistre, votre responsabilité pourra être mise en cause quant à la propagation du feu du fait de l'embroussaillage de votre terrain et aboutir à une demande d'indemnisation du préjudice subi par les tiers.
- ▶ **Amende** : le fait de ne pas procéder aux travaux de débroussaillage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe (maximum de 750 euros pour les personnes physiques).
- ▶ **Exécution d'office des travaux au frais du propriétaire** : en cas de non-exécution des travaux, le maire peut mettre en demeure le propriétaire. A la suite de cette mise en demeure, le propriétaire est passible d'une amende pouvant atteindre 30 euros par mètre carré soumis à l'obligation de débroussaillage (art. L163-5 du Code Forestier).

En dernier recours, la commune peut procéder à l'exécution d'office des travaux, à la charge financière du propriétaire (art. L134-9 et R134-5 du Code Forestier).

TENIR SON CHIEN EN LAISSE : GARANTIE LA SÉCURITÉ POUR TOUS !

Tenir son chien en laisse permet d'assurer la sécurité de tous, que ce soit des passants, des autres animaux ou du chien lui-même. Il est recommandé d'être particulièrement vigilant dans les espaces publics tels que les parcs, les trottoirs et les zones piétonnes. Cela permet d'éviter les accidents et les situations inconfortables et de prévenir les comportements indésirables.

En résumé, tenir son chien en laisse est une pratique responsable qui favorise la sécurité et le bien-être de tous. C'est un geste simple mais important pour profiter de balades agréables en compagnie de son ami à quatre pattes.



Pour que chacun profite agréablement d'une promenade dans le village ou dans la plaine, on n'oublie pas d'utiliser des sachets pour ramasser et jeter les crottes dans une poubelle.

Pour rappel, les crottes de chien ne sont pas de l'engrais mais un facteur de nuisances. Nous remarquons très (trop) régulièrement des déjections nombreuses autour de l'église et dans le jardin du village. Or ce jardin est un lieu de jeu pour les enfants !

Merci de votre vigilance à ce sujet.



NUISANCES SONORES

Les horaires pour l'utilisation des engins sonores sont :

Du lundi au vendredi

8h > 12h / 13h > 19h

Le samedi

8h30 > 12h / 14h > 19h.

Interdit les dimanches et jours fériés

LE FRELON ASIATIQUE

L'Isère lance un plan de lutte contre le frelon asiatique (*Vespa velutina*)

LE CYCLE DE VIE DE VESPA VELUTINA

Une fondatrice construit seule un petit nid (nid primaire) et débute la ponte seule pendant 100 jours (1ères naissances en mai) – Le nid primaire est de petite taille, à faible hauteur, dans un endroit protégé.

La fondatrice assure toutes les fonctions : nourrice, bâtisseuse, reproductrice. A partir d'une centaine d'ouvrières, la fondatrice se consacre à la ponte uniquement. Généralement il y a construction d'un nid secondaire en parallèle.

Le département a décidé depuis quelques années déjà de lutter contre cet espèce invasive, prédatrice des abeilles et des insectes en général.

Une stratégie de lutte a été mise en place en Isère pour 2024 impliquant la création d'un réseau de référents communaux, la recherche et la destruction de nids primaires et secondaires ainsi que le piégeage et la protection autour des ruchers.

Les apiculteurs et les communautés de communes se sont fortement mobilisés contre ce fléau sur l'année 2023 et continuent la lutte.

QUELQUES CHIFFRES

Signalement des nids en Isère :

435 en 2021 – 1229 en 2022 – 2018 en 2023

► Destruction des nids en Isère :

- 308 en 2020
- 389 en 2021
- 900 en 2022
- 1600 en 2023



Voir article dans lumb'infos n°67 (avril 2023) sur les caractéristiques du frelon asiatique

Le frelon asiatique
C'est la période des nids primaires

Vous suspectez sa présence.
Prenez une photo de l'insecte ou du nid.
Signalez-le :

➔ Sur le site frelonsasiatiques.fr
➔ Via l'application mobile « Frelon Asiatique »

Ce réseau de surveillance est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique invasive. Pour la destruction d'un nid de guêpes, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

ENTREtenir SA HAIE : POUR UNE ENTENTE ENTRE VOISINS !

Ce sujet avait déjà été traité dans un précédent Lumb'infos mais un rappel des règles simples n'est souvent pas inutile.

Vous pouvez faire pousser des arbres et plantations librement dans votre terrain, mais pour éviter les conflits de voisinage inutiles, il faut respecter certaines règles et obligations en tant que propriétaire.

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

A défaut de règles locales, la réglementation applicable sur la commune de Lumbin est celle du code civil (article 653 à 673). La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- ▶ Hauteur de la plantation < ou égale à 2 mètres,
distance minimum de 0,5 mètre par rapport à la limite de propriété voisine
- ▶ Hauteur de la plantation > 2 mètres,
distance minimum de 2 mètres par rapport à la limite de propriété voisine

Il faut considérer la distance à partir du milieu du tronc de l'arbre et la hauteur depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

Il conviendra ensuite de veiller à l'entretien régulier des haies.

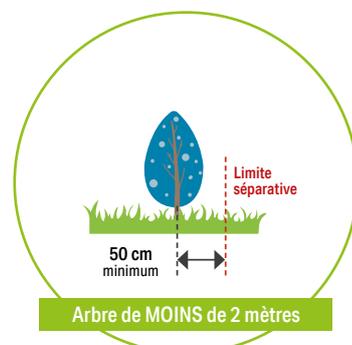
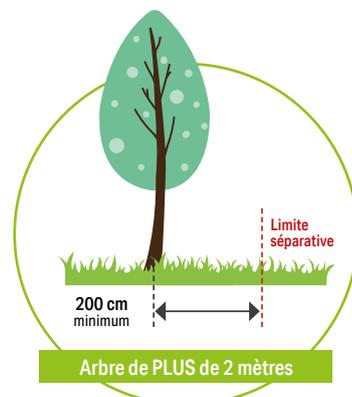
Les plantations mitoyennes, une source de bonne entente qui peut tourner au désaccord. La plantation mitoyenne peut être détruite jusqu'à la limite de votre propriété, à la condition de construire un mur sur cette limite.



Quant à la cueillette, vous ne pourrez pas vous servir librement des jolis fruits de l'arbre voisin qui déborde sur votre propriété si votre voisin ne vous a pas donné son accord. Il faudra attendre que les fruits tombent naturellement sur votre propriété !

En revanche, sur les arbres mitoyens, les fruits et fleurs appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires. Il faudra alors s'accorder sur le partage des récoltes.

Un bon moyen de parler avec ses voisins !



LE GRÉSIVAUDAN VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE JARDIN

ATELIERS JARDINAGE

Avoir un beau jardin en pleine santé sans se fatiguer, c'est facile !

Le Grésivaudan organise des ateliers gratuits pour en finir avec les allers retours à la déchetterie et profiter pleinement des ressources que vous offre votre jardin. À vous de jouer !

Différents thèmes seront abordés : choix des plantes, organisation des différents espaces, techniques de tonte et de taille...

De nombreux trucs et astuces vous seront proposés pour faire face à toutes les situations : bien pailler pour affronter sereinement la saison sèche et nourrir naturellement le sol ; réduire le volume de taille de vos végétaux grâce à la tondeuse ; accueillir votre meilleur allié la biodiversité...

Vous découvrirez aussi les clés d'un compost réussi et comment bien utiliser un broyeur de végétaux. Le temps des ateliers, n'hésitez pas à poser toutes vos questions aux associations partenaires de l'opération qui animent ces temps conviviaux : Brin d'Grelinette et Fraise & Ciboulette.

Cerise sur le gâteau : un sac en toile de jute vous sera offert pour stocker votre paillis fait maison !

Sur inscription par mail dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr, par téléphone 04 76 08 03 03 ou en ligne <https://www.le-gresivaudan.fr/397-inscription-a-un-atelier-de-sensibilisation-au-jardinage-zero-dechets.htm>



FICHE PRATIQUE

LE TRI DES BIODÉCHETS

QU'EST-CE QUI CHANGE EN 2024 ?

Epluchures de légumes, restes de repas, déchets végétaux... à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets se généralise pour tous les particuliers et les professionnels.

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les entreprises et les collectivités doivent désormais développer des solutions de tri des biodéchets.

Dans ce cadre, la communauté de communes Le Grésivaudan a fait le choix du « tout compostage de proximité ». Il n'y aura donc pas de collecte dédiée.

L'objectif : réduire et détourner les déchets organiques des poubelles d'Ordures Ménagères et les valoriser en tant que ressources !

QU'EST-CE QU'UN BIODÉCHET ?

Les biodéchets sont les restes organiques issus de nos repas (épluchures, préparation et restes de repas) et les "déchets verts", c'est-à-dire les résidus de tailles et de tontes provenant du jardin des particuliers et des espaces verts publics.

Un composteur permet de détourner 175kg par foyer et par an

En 2023, près de 114 kg de végétaux par habitant ont été collectés en déchetterie, c'est le flux le plus important...qui sera à réduire !

COMMENT COMPOSTER DANS LE GRÉSIVAUDAN ?

La compétence déchets du Grésivaudan concerne les 27 communes qui sont en gestion directe.

Pour toute question ou information :

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS - SERVICE COMPOSTAGE
Tél. : 04 76 08 03 03 ou soscompostage@le-gresivaudan.fr

Le Grésivaudan offre un composteur gratuit aux habitants du territoire. Pour cela il suffit de s'inscrire en ligne à l'une des permanences de distribution organisées au printemps et à l'automne.

NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vendredi 31 mai de 14h à 18h

Plateau-des-Petites-Roches - Parking de l'Office du Tourisme

Samedi 15 juin de 9h à 13h

Saint-Ismier - Parking du collège

Vendredi 28 juin de 14h à 18h

Goncelin - Parking du cimetière

Mercredi 3 juillet de 9h à 13h

Montbonnot-Saint-Martin - Parking du Pré de l'Eau

Inscription sur : www.Le-gresivaudan.fr

SE FORMER AU COMPOSTAGE : PARTICIPEZ À UN ATELIER

Le Grésivaudan propose des ateliers de découverte de 1h30 sur le compostage et lombricompostage, gratuits, et ouverts à tous les habitants des 27 communes du Grésivaudan en régie directe.

Les dates des ateliers sont à retrouver sur le site www.Le-Gresivaudan.fr



NOUVEAU À LUMBIN

Un collecteur de piles usagées, fourni par la communauté de communes Le Grésivaudan, est installé dans le hall de la mairie et à votre disposition.

JARDINS PARTAGÉS À LUMBIN : PARCELLES DISPONIBLES

La commune remet à disposition des parcelles de jardins partagés !

La priorité est donnée aux lumbinois ne possédant pas d'espace extérieur, mais si vous avez un jardin ou habitez une commune limitrophe, vous pouvez envoyer votre candidature sous réserve de parcelles disponibles.

Retrouvez la fiche de pré-inscription et le règlement des jardins sur notre site internet dans la rubrique « vivre à Lumbin-équipements et salles »

CCAS

SORTIE DES SENIORS

Chaque année, le CCAS organise des sorties à la journée pour les seniors de la commune.

Mercredi 19 juin, nous prendrons la direction de Saint Nazaire en Royans avec au programme une croisière-déjeuner à bord du bateau à roue, puis visite du jardin des fontaines pétifiantes à La Sône.

Cette sortie est prise en charge à 50% par le CCAS.

MIEUX CONNAITRE LES AIDANTS FAMILIAUX

Le Département de l'Isère, en partenariat avec les communes et notamment les CCAS, travaille sur des propositions visant à faire connaître les problèmes des aidants familiaux.

Il existe désormais un statut juridique du proche aidant - *personne qui apporte une aide régulière et fréquente à l'un(e) de ses proches* -. Mais ce statut ne déclenche pas réellement d'aides, il reste encore symbolique. Pourtant ces personnes sont de plus en plus nombreuses et pas souvent identifiées. On sait aujourd'hui que 81% des aidants ont moins de 65 ans et que 70% d'entre eux sont encore en activité professionnelle.

Les perspectives prévoient un doublement de la population des + de 75 ans pour 2050 et on estime l'espérance de vie en santé à 65,9 ans pour les femmes et 64,4 ans pour les hommes. On imagine donc aisément que la population des proches aidants va fortement augmenter dans les prochaines années.

La Maison du Département ainsi que des associations peuvent apporter des conseils et des informations, notamment sur les dispositifs pour garder son emploi ou les soutiens psychologiques.

Quelques noms d'associations : France Alzheimer, La compagnie des aidants, Association française des aidants, les conférences happy viso....

Mais aussi des plateformes de répit : www.isere.fr/mad38 ; www.maboussoleaidants.fr ; www.repit-bulledair.fr ...



Si vous êtes nés avant 1954, merci de vous faire connaître à l'accueil de la mairie, afin de bénéficier des actions auprès des seniors.

Pour les seniors et les personnes rencontrant des difficultés temporaires, le CCAS propose un service de portage de repas à domicile.

Vous pouvez bénéficier de ce service tous les jours de la semaine. Pour vous renseigner ou vous inscrire : ccas@lumbin.fr et au 04 76 08 21 85

Cinq jours sont nécessaires pour la mise en place de la première prestation. Les repas sont livrés froids.

Pour rencontrer Virginie Blanc conseillère déléguée à l'action sociale, merci de prendre rdv au 04 76 08 21 85

CAFÉ DES AIDANTS

Nouveau café des aidants à Pontcharra en plus de celui de Froges. Animé par des professionnels, le café des aidants est un temps convivial d'échange et d'informations.

PONTCHARRA : un mercredi par mois de 14h30 à 16h30

Espace associatif, au 1er étage de la maison René Cassin

- ▶ Mardi 14 mai : Se faire plaisir, c'est possible !
- ▶ Mardi 11 juin : Être aidant c'est...
- ▶ Mardi 9 juillet : Café d'été et vos idées...

FROGES : un mardi par mois de 14h30 à 16h15

Centre socio-culturel, 12 rue Lamartine

- ▶ Mercredi 17 avril : Aider seul ou à plusieurs
- ▶ Mercredi 22 mai : Aider l'autre... et ma santé ?
- ▶ Mercredi 19 juin : Encore des projets pour moi !
- ▶ Mercredi 03 juillet : Aider un proche, qu'est-ce que cela me fait vivre ?

L'accès est libre et gratuit, sans obligation d'inscription.

Renseignements : Maison de l'Autonomie de Barraux - 04 56 58 16 41



L'AIDE PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE

L'attribution de droits pour la compensation de la perte d'autonomie des personnes âgées incombe aux conseils départementaux pour les situations de plus forte perte d'autonomie (GIR 1 à 4). Ces situations conduisent à l'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) versée par les départements ou les caisses de retraite au titre de leur action sociale extra-légale pour les autres situations (GIR 5 et 6).

Afin de répondre à un double objectif : simplifier les démarches administratives des personnes âgées et favoriser leur accès aux droits, un imprimé unique de « Demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile », commun aux caisses de retraite et aux départements, vient se substituer à l'ancien formulaire de demande d'APA. Le formulaire CERFA n° 16301*01, élaboré par l'Assurance retraite, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Mutuelle sociale agricole (MSA), est déployé depuis le 1er octobre 2023.

Informations et formulaire disponibles sur le site isere.fr :

<https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/pages/formulaire-detail.aspx?FormId=68>

Le CCAS est à votre disposition pour :

- ▶ Remettre aux demandeurs le nouveau formulaire CERFA
- ▶ Orienter les demandeurs vers le Service APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- ▶ Vous aider si besoin, à compléter le dossier en insistant sur l'identification de l'organisme compétent, afin que le CERFA soit envoyé au bon endroit (Département ou caisse de retraite) en fonction des réponses cochées.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Depuis leur élection au mois de novembre 2023, les jeunes élus ont participé à trois réunions avec Olivier Iacovelli, directeur du service Enfance Jeunesse et Laurence Marcelot, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires.

De nombreuses idées ont émergé lors de ces échanges. Trois projets sont en cours : une boîte à livres et des maisons à insectes vont être installées dans la commune. Le projet sur la journée de dessins mangas est en cours d'organisation.

D'autres seront étudiés lors de prochaines réunions : mise en place d'un compost et d'un récupérateur d'eau dans la cour de l'école, installation de nouveaux jeux sur la plaine des sports, décoration du nouveau local de la cour de l'école maternelle. Ce ne sont pas les idées qui manquent !

Les enfants sont très investis dans leur rôle et les projets avancent !



SÉJOUR À CHÂTEL POUR LES ADOS

En ce début d'année, 9 jeunes de la commune âgés de 11 à 17 ans ont pu dévaler les pentes de Haute Savoie et ainsi basculer en Suisse pendant quelques heures sur le domaine des Portes du Soleil.

Au programme soleil, soleil et encore soleil un peu de poudreuse et beaucoup de rire et de bonne humeur...

Merci aux jeunes.



CENTRE DE LOISIRS

VACANCES DE FÉVRIER



Vacances de février sous le thème du spectacle, du déguisement et du multimédia : le centre de loisirs a innové !

LA PREMIÈRE SEMAINE A ÉTÉ BIEN REMPLIE !

Elle a, tout d'abord, été marquée par l'intervention des Francas sur le thème des droits des enfants au travers de jeux ludiques.

Puis, place à la création !

Les moins de 6 ans ont pu s'essayer au monde du théâtre avec l'aide d'Annouck et de Najah. Ensemble, ils ont préparé et présenté leur propre spectacle : un éclatant mélange de créativité et d'enthousiasme. Du choix des costumes à celui des musiques, chaque participant a contribué à cette production unique. Le jour J, c'est plein de fierté qu'ils ont partagé leur talent et le goûter avec leurs parents présents pour l'occasion !

Les grands se sont, eux, transformés en véritables réalisateurs avec l'aide de Sacha et d'Isabelle ! C'est avec beaucoup d'énergie et d'imagination qu'ils ont mis en scène leur propre court-métrage avec des legos, des costumes et des masques...



LA DEUXIÈME SEMAINE A ÉTÉ ÉGALEMENT TRÈS RICHES EN APPRENTISSAGE !

Sous le signe du carnaval, les plus petits ont voyagé à Rio de Janeiro, à Venise, en Belgique, et en France avec le carnaval de Nice, pour ensuite fabriquer leurs propres masques.

Les plus de 6 ans ont enfilé leurs habits de reporters et sont partis à la découverte du journalisme : ils ont appris comment se monte un article de journal avec des vérités et des rumeurs.

Un grand merci à nos 2 stagiaires, Najah et Isabelle, qui se sont fortement impliquées auprès des enfants !



ÉCOLE PRIMAIRE HENRI FABRE

Les deux écoles (maternelle et élémentaire) auront la chance cette année de partir à l'aventure. Une classe découverte de deux jours les 6 et 7 mai est prévue pour l'école maternelle et une classe de mer de cinq jours du 10 au 14 juin pour l'école élémentaire (CM1 et CM2) avec au programme découverte de la voile.

Ces voyages sont financés en partie par l'association des parents d'élèves, et par la commune qui octroie une subvention de 2000 € pour l'école maternelle et 11 000 € pour l'école élémentaire. Une petite partie reste à la charge des familles.



ÉCOLE MATERNELLE

SPECTACLE

Au mois de décembre, les élèves de l'école maternelle ont pu voir le spectacle « ma petite poule rousse » de la compagnie la Boite à Trucs (offert par l'APE).



MATINÉE SPORTIVE

« jeux de balles » avec l'USEP 38 à la salle Icare.

FÊTE DES REINES ET DES ROIS LE 30 JANVIER

Les enfants ont fabriqué des couronnes, présenté des danses et dégusté des brioches des rois.



CARNAVAL

Lundi 11 mars les enfants de l'école maternelle ont revêtu leurs plus beaux costumes pour célébrer le Carnaval : défilé à la mairie et à l'école élémentaire suivi d'un goûter. Nous remercions toutes les familles pour leur participation.



À VENIR

La fin d'année scolaire s'annonce riche : accueil d'une couveuse et de ses poussins au printemps, des matinées sportives avec l'USEP « jeux d'orientation » le 28 mars et « jeux athlétiques » le 31 mai, classe de découverte à Autrans pour les moyens et les grands, séjour à Saint-Maximim pour les petits.

■ Tiffany CONQ-MOUSSIER
directrice de l'école maternelle

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



DÉFIS : MA PETITE PLANÈTE POUR LES CE1-CE2

Comme les CM1 et CM2 à l'automne, les CE1 et CE2 de l'école Henri Fabre ont à leur tour été mis à l'épreuve ... écologique !

Ils ont en effet participé, à partir du 11 mars et pendant trois semaines à un jeu organisé par l'association Ma Petite Planète (MPP pour les intimes : si vous souhaitez en savoir plus sur le jeu, voici le lien de leur site internet www.mapetiteplanete.org/mpp-scolaire/).

À partir d'une liste de gestes écolos établie par l'association Ma Petite Planète, les élèves sont invités à passer à l'action pour la protection de l'environnement : éteindre les lumières, trier les poubelles, finir leurs assiettes, prendre des douches plutôt que des bains, se déplacer à vélo...et plein d'autres encore.



Ainsi, tous les élèves contribuent, via la coopération et la solidarité.

Les actions à réaliser peuvent être faites à la maison en famille, entre camarades de classe en dehors ou pendant les temps scolaires.

Ces défis sont en lien avec les Objectifs du Développement Durable et font partie des enseignements du programme scolaire.

LA CLASSE DE CM1-CM2

Dans le cadre d'un échange avec l'ESAT de Lumbin et en collaboration avec la bibliothécaire Najah, la classe de CM1-CM2 de Mme Charlet a été invitée à venir écouter les enregistrements audio des travailleurs de l'établissement.

Les élèves ont été extrêmement attentifs et intéressés par cette écoute et surtout par la rencontre avec les travailleurs. Ils ont apprécié de pouvoir mieux connaître des gens qu'ils croisent chaque jour sur le chemin de l'école. L'apprentissage de la différence passe par ces rencontres. Se rendre compte que nous avons tous les mêmes préoccupations, se lever, travailler, gérer les relations avec les autres, rire, s'émouvoir...

Les élèves sont en cours d'écriture d'histoires et, toujours en collaboration avec Najah et l'ESAT, nous organiserons la lecture de leurs productions à la bibliothèque devant certains travailleurs à la fin de l'année. C'est un énorme travail qu'ils seront fiers de présenter à un public qu'ils connaissent déjà un peu.



Cycle de 5 séances de « Savoir rouler » avec les CE2 du 04/12/23 au 15/01/23

Article écrit par les CE2 de la classe de Pascal :

On a fait des parcours en vélo. Il fallait bien maîtriser pour suivre le parcours. On s'est entraîné à s'arrêter pour laisser passer des piétons, à tourner à droite et à gauche, à lâcher une main. On a fait des courses et des jeux en vélo comme 1, 2, 3 soleil.



On a roulé un peu en pente dans la cour puis il fallait remonter et ensuite faire le tour de la table de ping-pong (Alessio).

C'était bien parce que c'était dehors, j'ai aimé faire des slaloms et des parcours sur le plateau. Je me suis bien amélioré. (Sacha et Nathan).

J'ai adoré faire du vélo sous la pluie car c'est comme ça que j'ai appris à faire du vélo (Rose).

J'ai adoré faire du vélo dans la salle Icare et ce que j'ai bien aimé c'est de monter sur la petite planche en bois qui était par terre (Amélia)

J'ai aimé quand on faisait des virages et quand on jouait des piétons (Serena).

Au début j'ai eu un peu peur et au fil du temps je me suis amélioré. Il y a eu des exercices comme rouler en mettant la main hors du guidon (Rafael).



ÉCOLE SAINT-JOSEPH

11 NOVEMBRE

Des élèves des classes de CE et CM se sont rendus place Colonel Beltrame pour un hommage aux combattants.



NOËL

Toute l'école a participé à la Célébration à l'église de Lumbin, au cours de laquelle les élèves ont contribué à l'élaboration d'un vitrail éphémère.

L'après-midi, les classes ont reçu la visite de Père et Mère Noël venus apporter des friandises, puis la chorale qui réunit l'école chaque semaine a entonné un medley de Noël afin d'accueillir les parents venus partager la soirée et le marché de Noël.



SPECTACLE



La classe de GS-CP a assisté au spectacle « Chut une pomme » inspiré des tableaux de Magritte : « Et moi j'ai vu que la pomme était dans les nuages ; il y avait de l'eau dans un verre dans les nuages et l'homme était en maillot de bain. Il est allé nager dans le verre géant pour récupérer sa pomme. C'était trop drôle ! ».

Ce spectacle a donné lieu à divers travaux dont celui-ci : une porte ouverte vers l'imaginaire.

SPORT

Les frimas de janvier n'ont pas découragé les GS-CP et CE1 qui ont suivi gaillardement le cycle de natation jusqu'en mars.



CARNAVAL

Ce fut l'occasion d'une déambulation dans les rues de Lumbin sous un beau soleil printanier.



ÉCOCITOYENNETÉ

Dans la continuité du projet sur l'écocitoyenneté, la classe des CM a reçu la visite d'une animatrice du Grésivaudan pour travailler sur le thème des déchets.



INSCRIPTION RENTRÉE 2024 à L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Votre enfant fera sa toute première rentrée en maternelle ou en moyenne section en septembre 2024 ? Il reste encore quelques places.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la directrice soit par mail : ecole@saintjoseph-lumbin.fr soit par téléphone, au 04 76 08 27 01

LES LUMBINOIS ONT DU TALENT !

Virginie Blanc est allée à la rencontre de Christelle RESCA, une Lumbinoise qui tend la main aux personnes en souffrance grâce à l'Art Thérapie Moderne



Virginie Blanc : Je vous propose de commencer par vous présenter

Christelle Resca : Je m'appelle Christelle Resca, je vis à Lumbin depuis deux ans et je suis psychopraticienne, diplômée en Art-Thérapie. Infirmière depuis plus de 20 ans, je me suis formée tout au long de ma carrière à diverses techniques d'accompagnement thérapeutique afin d'opérer une meilleure prise en charge de mes patients.

Dans un premier temps, j'ai suivi une formation en hypnose Ericksonienne afin d'améliorer mes compétences dans la gestion de la douleur et de l'anxiété, j'ai ainsi découvert toute l'importance de la visualisation mentale dans les différents troubles qu'ils soient physiques, psychiques et/ou neurologiques.

De là, j'ai voulu en connaître davantage sur la méditation tout en étayant mes connaissances sur le fonctionnement psychologique et me suis formée à la psychothérapie Jungienne. Cette formation m'a montré l'importance de l'expression de la créativité pour le bien-être physique et psychique.

Virginie Blanc : Vous avez donc choisi l'Art Thérapie Moderne ... Etes-vous artiste vous-même ?

Christelle Resca : J'aime beaucoup créer avec mes mains, je pratique de la poterie et de la peinture mais je ne suis pas vraiment une artiste. C'est surtout mon histoire de vie qui a orienté mon activité professionnelle vers le soin à travers l'art pour tout ce que cette discipline apporte.



Durant ma formation d'Art-Thérapie moderne au sein de l'AFRATAPEM, j'ai eu l'occasion d'appréhender ses bienfaits non seulement dans l'expression de soi mais aussi à travers toutes les autres compétences qu'implique la pratique artistique et qui sont nécessaire au processus de soin.

Mais c'est surtout l'ensemble de mes formations qui me permettent de comprendre la douleur, d'adapter les activités proposées pour la soulager et de guider mes patients vers une meilleure expression d'eux-mêmes afin d'améliorer leurs capacités relationnelles ainsi que leur qualité expressive et communicative pour une meilleure qualité de vie.

Virginie Blanc : Pouvez-vous nous expliquer comment on définit et comment fonctionne l'Art-Thérapie ?

Christelle Resca : Je pratique l'Art-Thérapie moderne. Elle se distingue de l'Art thérapie traditionnelle qui est analytique et qui est utilisée plutôt par les psychologues. L'Art-Thérapie moderne est une discipline paramédicale qui utilise l'activité artistique dans le but de mobiliser les différentes compétences du patient en lien avec ses difficultés, en vue de les dépasser. Tous les arts peuvent être utilisés, ce qui donne le choix dans la pratique.

L'Art-Thérapie propose un temps de création agréable et offre un moment de répit et de bien-être. Elle répond aux besoins des personnes en mettant en évidence ce qui fonctionne chez l'individu. Elle permet ainsi aux patients d'être valorisés en insistant sur leurs qualités dans un moment privilégié au cours duquel le plaisir est mis en avant.

Virginie Blanc : Pouvez-vous nous donner un exemple de trouble pour lequel on peut faire appel à l'art-thérapie ?



Christelle Resca : Chez les enfants souffrant de troubles du neurodéveloppement, par exemple, l'art-thérapie complète les prises en charge classiques, telles que la psychomotricité ou l'ergothérapie, en s'appuyant sur le plaisir de créer. Elle va proposer à l'enfant d'explorer ses sensations afin de mieux se connaître et de mieux appréhender le monde extérieur afin de s'adapter. Mais le plus souvent, les patients viennent me voir pour des troubles psychologiques comme la phobie scolaire, les angoisses, les problèmes de confiance en soi ou l'hyperactivité...

Dans tous les cas, le processus artistique aura pour but de favoriser la confiance en soi en stimulant sa concentration, sa créativité et son élan.

Cela permettra au patient d'être plus persévérant et favorisera l'affirmation et l'estime de soi tout en rééduquant sa motricité fine et globale par l'utilisation de différents outils.

La participation à un atelier mobilise l'ensemble des compétences physiques, cognitives et relationnelles. En effet l'art va stimuler les sensations (visuel, toucher...) l'envie, la fierté dans le respect des consignes et des règles.

L'activité artistique permet une expression non verbale des ressentis et par sa variété (peinture, poterie, danse, musique, théâtre), elle peut répondre aux goûts de chacun. Le patient apprendra ainsi à envisager différemment les situations difficiles tout en améliorant sa concentration et ses compétences relationnelles.

Virginie Blanc : Pouvez-vous nous décrire comment se déroule un atelier ?



Christelle Resca : Il faut d'abord que je fasse connaissance avec le patient. Généralement, le premier atelier va me donner quelques pistes de travail. J'aime bien proposer un exercice que j'appelle « les bulles d'eau ».

À travers cet atelier le patient mobilise l'ensemble de ses compétences avec l'art, sa motricité, sa concentration et ses capacités techniques. Je peux également observer s'il respecte les consignes mais aussi sa capacité à transformer les choses (et donc sa souplesse mentale), sa créativité et sa capacité à s'affirmer. C'est étonnant comme un atelier assez simple au départ, procure un sentiment de paix et de « zénitude » dès la première fois. C'est un moment à part au cours duquel le patient réussit à créer quelque chose à partir d'une simple bulle d'eau. Cette création va lui procurer beaucoup de bonheur et de gratification. Elle lui donnera un vrai élan et lui donnera envie de le refaire car il se dira « je peux le faire ! » Peu à peu, le patient se réconcilie avec la confiance en lui et l'envie d'agir.

Virginie Blanc : Comment se déroulent les séances ?

Christelle Resca : Les séances d'Art-Thérapie individuelles sont proposées aux enfants, adolescents et adultes. Différents supports sont disponibles selon les préférences de chacun (poterie, peinture, collage, sculpture...)

Pour les enfants, les séances sont ludiques et doivent leur permettre d'envisager différemment leurs difficultés. Ils vont apprendre à s'affirmer pour ensuite retrouver confiance en eux.

Pour les adolescents, l'art-thérapie permet de laisser libre cours à l'expression non verbale, cela les aidera à mieux comprendre leurs émotions, à calmer leurs difficultés et leurs angoisses durant cette période de fort changement physique et psychique. L'art thérapie est notamment recommandée dans le traitement de la phobie scolaire et sociale.

Pour les adultes, l'activité artistique demande beaucoup de concentration ce qui dirige les pensées à l'instant présent. Cela supprime les pensées négatives, laissant place à plus de sérénité. L'élaboration d'un projet artistique permettra aussi de stimuler la confiance en soi.

Je propose également des ateliers collectifs hebdomadaires en petit groupe (4 au maximum) sur différents thèmes, et des stages à la journée pendant les vacances scolaires (8-10ans).



CHRISTELLE RESCA INFIRMIÈRE - ART-THÉRAPEUTE
christelleresca@gmail.com - <https://creatisis.wixsite.com/atelier>



L'ACTUALITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE...

Nouveau site internet

Depuis début mars, le site internet des bibliothèques du réseau du Grésivaudan a fait peau neuve.

Consultez le catalogue en ligne, accédez à votre compte ainsi qu'aux ressources numériques (livres, films, presse, formation, cours en ligne, etc), découvrez les coups de cœurs des lecteurs et des bibliothécaires, ainsi que les services et les animations proposés par les bibliothèques.

Rendez-vous sur le site <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>



**Bibliothèques
Grésivaudan**

Nouveau

Service gratuit de portage de livres et/ou DVD pour les personnes inscrites à la bibliothèque.



Vous résidez à Lumbin ? Vous avez des difficultés, même temporaires, pour vous déplacer ? Vous désirez emprunter des livres et/ou des DVD ? La bibliothèque vient à vous !

Pour bénéficier du service, renseignez-vous auprès de la bibliothèque.

Prix de la BD Alice et Clochette

Empruntez, lisez et votez pour vos coups de cœur BD à la bibliothèque de Lumbin !



Cette année encore, nous vous proposons de participer au Prix de la BD Alice et Clochette. Une sélection de dix titres est disponible.

Venez découvrir le 9ème art à travers différents genres, graphismes et ambiances, en couleur ou en noir et blanc. C'est pour vous l'occasion de sortir des sentiers battus en lisant la sélection réalisée par les libraires de BD Fugue. Pour participer, renseignez-vous auprès de la bibliothèque.

Écoute collective

Entre octobre et décembre 2023, Radio Grésivaudan a réalisé avec les travailleuses et travailleurs de l'ESAT, un documentaire sonore en partenariat avec les bibliothèques du réseau et la bibliothèque de Lumbin.

Ce projet, financé par la Communauté de Communes Le Grésivaudan, a pour objectif :

- ▶ D'initier les employé(e)s de l'ESAT à l'univers de la radio : prise de son, prise de parole, interview
- ▶ De faire connaître cette structure et les personnes qui y travaillent aux habitants du territoire plus particulièrement aux Lumbinois
- ▶ De favoriser le vivre ensemble et la mixité pour créer du lien social entre les Lumbinois et les travailleurs

La restitution publique (sous la forme d'un montage sonore d'1h10) des productions réalisées dans le cadre de l'atelier radio avec les travailleuses et travailleurs de l'ESAT, a eu lieu le vendredi 26 janvier à Lumbin, salle Icare en présence des travailleurs et encadrants de l'ESAT et de la classe de CM1-CM2 de l'école élémentaire de Lumbin partenaire du projet.

Retrouvez le parcours de vie, les activités au sein de l'atelier de l'ESAT et toute son équipe ainsi que des invités originaux sur la page du site de Radio Grésivaudan.



RAPPEL DES HORAIRES

Périodes scolaires

- ▶ Lundi : Fermé
- ▶ Mardi et vendredi : 16h/19h
- ▶ Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- ▶ Jeudi : Fermé
- ▶ Samedi : 10h/12h30

Vacances scolaires

- ▶ Lundi : Fermé
- ▶ Mardi et vendredi : 14h/19h
- ▶ Mercredi : 10h/12h30 et 14h/19h
- ▶ Jeudi : Fermé
- ▶ Samedi : 10h/12h30

Pour toute information : 04 76 08 24
36 / bibliothèque@lumbin.fr

ANIMATIONS À VENIR

37^e FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT - HISTOIRE(S) DE S'ÉVADER



Le Festival se déroulera du 15 au 23 mai 2024. Il s'intéressera particulièrement à la façon dont chacun se construit, à notre rapport avec les langues et à la notion d'identités multiples.

A Lumbin, venez rencontrer Hassen Ayeche et son spectacle KENZA el ASFOURA.

Résumé

« Un bijoutier joaillier apprécié de tous, mène une vie prospère et paisible avec sa femme et sa fille qu'il aime plus que tout au monde. Ses affaires marchent si bien que sa réputation dépasse les murs de la médina de Tunis, les frontières du pays et bien au-delà. Un jour, un émissaire lui commande une parure, pour le dey d'Alger. Il part donc en voyage. À son retour, il rapporte à sa fille de 10 ans un étrange miroir... »

Ce conte du Maghreb raconté, chanté et mis en musique, évoque la vie régie sous le poids des croyances et des traditions.

Vendredi 17 mai de 19h à 20h30 en salle Icare.

Entrée libre et gratuite à partir de 8 ans

Retrouvez les autres spectacles du Festival des Arts du Récit proposés par le réseau des bibliothèques du Grésivaudan sur le site internet : <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>

JARDIN D'HISTOIRES DE 10H À 11H

Les mercredis 15 mai, 10 juin et 3 juillet (séance suivie d'un repas partagé)



Pour partager un moment enchanté aux pays des histoires, rendez-vous le à la Salle de la Cure afin d'écouter des albums et/ou des contes.

Entrée libre et gratuite
Pour les enfants de 0 à 5 ans accompagnés par un adulte.



SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Vendredi 31 mai de 20h à 22h, en partenariat avec la MJC de Lumbin.

Pour jouer ensemble, découvrir de nouveaux jeux, s'amuser en famille ou avec d'autres. Rendez-vous à la bibliothèque afin de faire un quizz et découvrir des jeux traditionnels ou originaux. Apportez les jeux que vous souhaitez faire découvrir et de quoi grignoter !

Entrée gratuite et sur inscription pour les enfants à partir de 9 ans accompagnés et pour les adultes.



ATELIERS CRÉATIFS

De 14h à 15h30, 15h30 à 17h ou 17h à 18h30



Mercredi 22 mai : spécial Fêtes des mères
En partenariat avec Les Ateliers des Tricopines

Mercredi 12 juin : spécial Fêtes des pères
En partenariat avec Les Ateliers des Tricopines

Samedi 22 juin : spécial Fête de l'école
En partenariat avec l'APE de Lumbin

Entrée gratuite et sur inscription pour les enfants à partir de 6 ans accompagnés par un adulte.

PAUSE-CAFÉ-LIVRE

Samedi 1 juin de 9h à 10h



Venez partager vos coups de cœur et découvrir de nouvelles idées de lecture autour d'un café ou d'un thé à la bibliothèque.

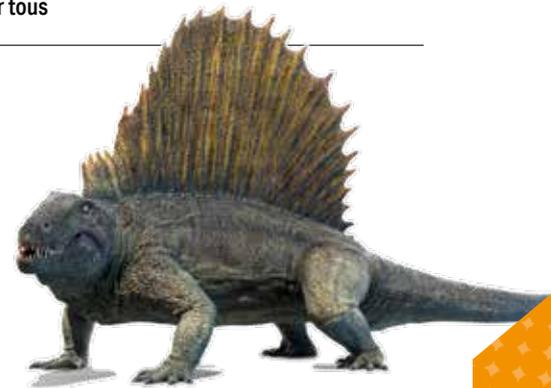
Entrée libre et gratuite pour les adultes.

EXPOSITION « LES DINOSAURES »

Juin 2024

Plongez dans l'univers étrange et envoûtant d'une civilisation disparue.

Entrée libre et gratuite pour tous



LES COUPS DE CŒUR DES LECTEURS



La bibliothèque propose aux amoureux de la lecture de partager leurs coups de cœur littéraires autour d'un café ou d'un thé le samedi matin à la bibliothèque. C'est l'occasion de découvrir de nouvelles idées de lecture. Libre à chacun de participer en présentant un livre, en échangeant autour des documents présentés ou en écoutant les lecteurs exposer leur avis.

Prochain rdv le 1er juin 2024.

DES NŒUDS D'ACIER

Sandrine Colette

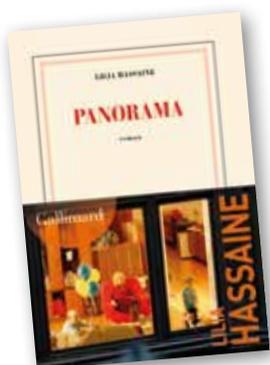


Résumé

En 2001, Théo croupit au fond de la cave d'une maison isolée. Alors qu'il sortait de prison, il a été enlevé par deux vieillards qui veulent en faire leur esclave. Privé d'eau et de nourriture, il résiste et se jure de leur échapper.

PANORAMA

Lilia Hassaine



Résumé

France, 2049. Dans une société où le crime n'a plus sa place, la justice est désormais rendue par des tribunaux populaires où les citoyens votent pour condamner les criminels. Chargée de retrouver les personnes disparues, Hélène, commissaire de police quinquagénaire, découvre une vérité glaçante.

AU CŒUR DES FORÊTS

Christian Signol



Résumé

Les mystères et la magie des arbres vont permettre à Bastien de guérir sa petite-fille, gravement malade.

L'HOMME QUI VOULAIT ÊTRE HEUREUX

Laurent Gounelle

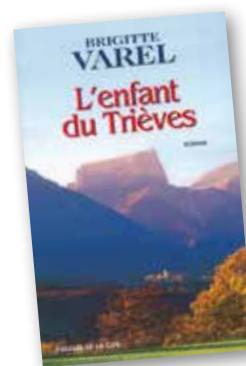


Résumé

A travers un conte, ce guide de développement personnel propose de suivre sur sept jours le cheminement intérieur d'un touriste occidental prenant conseil auprès d'un vieux guérisseur balinais.

L'ENFANT DU TRIÈVES

Brigitte Varel



Résumé

Dans le Dauphiné, un homme cherche à venger la mort de sa femme et à retrouver son enfant disparu.

KILOMÈTRE ZÉRO

Maud Ankaoua



Résumé

Maëlle, directrice financière d'une start-up en pleine expansion, n'a tout simplement pas le temps pour les rêves. Mais quand sa meilleure amie, Romane, lui demande un immense service - question de vie ou de mort -, elle accepte malgré elle de rejoindre le Népal. Elle ignore que l'ascension des Annapurnas qu'elle s'apprête à faire sera aussi le début d'un véritable parcours initiatique. Au cours d'expériences et de rencontres bouleversantes, Maëlle va apprendre les secrets du bonheur profond et transformer sa vie. Mais réussira-t-elle à sauver son amie ?



DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS !

ALSEP

Samedi 20 janvier, une trentaine d'enfants et de parents se sont donnés rdv sur le plateau de l'Arselle au coucher du soleil pour une balade en raquettes organisée par l'ALSEP.

Guidés par l'équipe aguerrie de "Belledonne en marche", les jeunes lumbinois sont partis à la découverte des traces et histoires des animaux de la forêt. Ils ont été récompensés par la chaleur rassurante des flambeaux et un bon chocolat chaud !

Toute l'équipe a poursuivi la soirée autour d'un repas convivial, un très bon moment !

Nous vous donnons rendez-vous pour les **OLUMBIADES LE SAMEDI 25 MAI** (si les conditions météo sont favorables)



MJC



AQUARELLE

Émeline de la Galerie d'Emi continue de proposer des stages à la MJC de Lumbin.

Des initiations à l'aquarelle pour enfants et adolescents sur différents thèmes lors des vacances scolaires.

En janvier, les participants ont réalisé des cartes de vœux à l'aquarelle et dernièrement le thème abordé était les paysages hivernaux.

Émeline proposera un nouveau stage aux vacances d'Avril, informations à venir.

Tarifs : 25 euros la séance + adhésion familiale obligatoire

Renseignements et inscriptions :
mjclumbin@gmail.com ou site internet de la MJC

ASSOCIATIONS

QI GONG

Qu'est-ce le Qi-GONG?

Le Qi Gong est une gymnastique douce et lente issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise. Du chinois « qi » qui signifie « énergie » et « gong » qui veut dire « le travail », le Qi Gong est le travail de l'énergie via le corps. Cette pratique est composée d'exercices qui, pratiqués régulièrement et quotidiennement, permettraient de retrouver l'équilibre spirituel, psychique et physique. La pratique du Qi Gong fait appel à une grande diversité de mouvements qui s'enchaînent généralement très lentement,

de postures immobiles, d'étirements, d'exercices respiratoires, de visualisation.

VOTRE PROFESSEUR

Maryline LEFEBVRE, enseignante depuis 2018. Diplômée en 2021 par l'école des Temps du Corps à Paris, après avoir suivie la formation Qi Gong et méditation de Maître KE WEN, représentante européenne de la Fédération Internationale de Qi Gong de santé (IHQG) et fondatrice des Temps du Corps en 1983. Et, en 2022, par Romain Bussi, expert en Qi Gong de santé, assistant de Maître

Ke WEN et fondateur de l'association de karaté et Qi Gong de la Motte-Servolex (73 Savoie), pour le suivi de la formation Compréhension du Qi Gong vers un enseignement adapté. Ceinture noire 1er DUAN de la fédération karaté et disciplines associées depuis juin 2023.

OÙ ET QUAND PRATIQUER ?

Tous les mardis soir de 18h45 à 20h, à la salle Icare à Lumbin. Un atelier de 3h sera également proposé le samedi 15 juin sur le thème Qi-Gong et mal de dos, de 9h à 12h.



Renseignements et inscriptions : mjclumbin@gmail.com ou site internet de la MJC



ZUMBA

Agnès, animatrice de la Zumba va une nouvelle fois participer à la Zumba d'Octobre Rose qui aura lieu le 12 octobre prochain au Touvet.

Pour rappel, l'édition 2023 a permis de recueillir plus de 9000€ entièrement reversés à AGARO (Association Grenobloise d'Aide et de Recherche en Oncologie) afin de renforcer ses activités de soins et d'accueillir au mieux les patients et leurs familles.

Nous vous attendons nombreux pour cette belle action !



STAGE PSC1

La MJC de Lumbin propose une formation secourisme PSC1 le samedi 01/06/2024 de 9h à 17h animée par la Croix Rouge Française.

Elle aura lieu en Salle Ariane à Lumbin.

Tarifs : 35€ + adhésion familiale obligatoire

Renseignements et inscriptions : mjclumbin@gmail.com ou site internet de la MJC

DESSIN - PEINTURE

Retour sur les créations de Noël : pour Noël, les enfants ont peint de jolis nichoirs à la peinture acrylique qu'ils ont ensuite décorés au stylo gel pailleté. Quant aux ados, ils ont modelé des petits objets en pâte auto-durcissante. Des petites décorations personnelles et originales que chacun était fier de suspendre dans son sapin !

Un début d'année 2024 haut en couleur et en forme !



Cette année, peindre en décomposant les formes et les couleurs est le fil conducteur des ateliers ados, enfants et adultes. Une décomposition que l'on retrouve entre autres dans la réalisation au crayon de couleur "les châteaux tramés" (cours enfant), dans la peinture au couteau haute en couleur à la manière de P. Calabro (cours adulte), ou encore dans la peinture polygonaire qui permet de décomposer des zones de couleur triangulaire (cours ado). Une expérience visuelle pleine de surprise !

Les prochains thèmes seront la réalisation d'une sculpture et d'une peinture cubiste à la manière de P. Picasso.



D'autre part, pour Mardi Gras, les ateliers enfants et ados ont réalisé de jolis masques de Carnaval.

Ils étaient tous différents, certains poétiques aux couleurs pastel, d'autres plus audacieux avec des couleurs vives. Les peintures, les paillettes, les plumes ont virevolté pour faire de ces masques de superbes éléments décoratifs.

Exposition "Portraits de Femmes Africaines" aux mois de mars et avril dernier dans le hall de la mairie de Lumbin .



Issus de l'un des thèmes de la saison 2022-23, les ateliers de peinture adulte et ado ont exposé des portraits racontant chacun des histoires de beauté et de tradition au milieu des turbans africains et des bijoux aux motifs ancestraux. De styles différents, les portraits présentés (en silhouette pour le cours ado) étaient chacun des fragments d'art traduisant la culture traditionnelle du continent africain au-delà de la difficulté technique que représente la peinture d'un visage.

A VOS AGENDAS :

Exposition de fin d'année "Décomposer les formes et les couleurs" : LE VENDREDI 21 JUIN à la salle de la Cure. Venez découvrir l'exposition d'une année de travail des peintres amateurs : peinture sur toile, carton, bois, dessins à l'encre colorée, etc. Sans oublier la nouvelle œuvre collective sur toile peinte à la manière d'un grand puzzle avec des motifs en mosaïque.

PROJ-T'AGES / S'INVENTER EN PEINTURE

28 NOVEMBRE 2023 : CAMÉRA, MICRO ... DANS L'ATELIER PEINTURE.

Portrait insolite de Xavier GIROUD par Laure VERCELLI.

Laure a choisi de parler de Xavier à travers le genre du portrait dans le cadre de son IUT MMI (Métiers du Multimédia et de l'Internet), Université de Savoie-Mont-Blanc de Chambéry.

Ce projet multimédia sera présenté lors du Forum des associations 2024.

Laure fait partie de cette génération d'enfants de l'atelier, devenus adultes, qui continuent à porter les valeurs de l'association.

IDÉES SORTIES : EXPOSITIONS PASSÉES, EN COURS, ET À VENIR.

Clarisse MORALES COSTA présente ses créations à la Mairie de LUMBIN.



Mise en valeur des œuvres picturales de Clarisse, 14 ans, sur les cimaises de la Mairie du 09 Janvier au 06 Mars 2024.

Cette exposition vient récompenser le travail et la recherche artistique de Clarisse depuis une dizaine d'années, et, va lui permettre de noter sa première Exposition individuelle dans ses CV et Portfolio. Documents nécessaires pour une admission en Ecole d'Art, puisque c'est son souhait le plus cher.

"Les MOTS du pinceau" exposé à la Maison Départementale de l'Autonomie à GRENOBLE.

Plongée dans la création de ce projet de médiation thérapeutique, cette exposition crée un univers en mettant en scène les œuvres des peintres pour une balade immersive à destination des visiteurs. A découvrir du 14 Février au 17 Avril 2024. Prolongation probable vue la fréquentation.



Louise & Alec SHERLLEY QUINTON présentent leurs réalisations picturales à la Mairie de LUMBIN.

A partir du 07 Mai retrouvez les travaux de Louise & Alec, 9&7 ans, sur les murs de la Mairie jusqu'au 05 Juillet 2024. Sacré challenge pour les plus jeunes de l'atelier !

Date du Vernissage à définir.

Vous pouvez aussi vous faire plaisir, soutenir l'association en achetant nos cartes de vœux réalisées à partir des œuvres des peintres.



ENVIE DE CRÉER, DE JOUER AVEC LES COULEURS, REJOIGNEZ-NOUS :

- ▶ Les lundis de 14h à 15h30 Atelier adultes - groupe fermé Projet "Les MOTS du pinceau".
- ▶ Les mardis de 16h30 à 18h Atelier Enfants - Ados - Adultes.
- ▶ Les samedis de 14h30 à 16h (mensuel) Atelier Enfants - Ados - Adultes.

Pour tout renseignement : 04 76 08 29 38 ou sonia.mamy@free.fr

ATELIER DES TRICOPINES

Le rendez-vous bihebdomadaire, du café tricot rassemble une joyeuse assemblée de tricoteuses et de mamans autour de discussions animées et de joyeux fous rires. Nous partageons des modèles, des astuces et nos connaissances et il faut avouer que c'est aussi l'occasion de prendre du temps pour soi autour d'une boisson et quelques gâteaux.



Voici un petit aperçu des ouvrages réalisés par Isabelle, Laurence, Corinne et Colette. Nous souhaitons également la bienvenue à nos nouvelles adhérentes : Isabelle, Marie-Line et Claudine !

Cette année nous allons vous proposer une variété d'activités, composée d'ateliers gratuits pour tous les âges, que nous animerons tout au long de l'année en collaboration avec la bibliothèque.



Nous avons participé le 13 février 2024 à la soirée au coin du feu et ainsi permis à des enfants de découvrir le tricotin mais également d'apprendre à crocheter. Alors pour ne pas passer à côté des dates des prochains ateliers qui vous seront proposés, suivez nous sur notre Facebook !



Retrouver nous à la Cure 70, rue de l'Eglise à Lumbin, les jeudis soir de 20h30 à 22h00 et les vendredis de 14h00 à 15h30. Contact : ateliersdetricopines@gmail.com





LA CLÉ DES CHANTS

Le 9 décembre 2023, où nous avons eu l'occasion de jouer pour le Noël du CCAS, à destination des senior-e-s de la commune.

Dirigé par Benoit, le moment fût sympathique entre les convives et les musiciens. Toutes les générations étaient représentées sur scène, avec des styles de musique variés. Certains spectateurs se sont même essayés sur scène. A l'année prochaine !



Le 10 décembre 2023, Les enfants de la formation musicale (ex-solfège) ont pu se forger une première expérience en chantant lors du marché de Noël, encadrés par Noémie.



Nous avons eu le plaisir d'assister au concert annuel d'hiver de la Clé des Chants le 04 février 2024.

Ainsi pendant près de 2 heures, nos musiciens et chanteurs ont pu s'exprimer. Débutants comme plus expérimentés, tous ont su nous ravir par une programmation variée, élaborée par nos professeur-e-s.

Ce fut un festival de morceaux aussi différents que plaisants. Sur la scène, tous ont pu faire passer leurs passions et leur plaisir en s'exprimant avec leur instrument ou leur voix.



©Johan Chemin

Comme chaque année, sous le pilotage de PAPOTE, nous avons participé le samedi 16 mars à la déambulation du carnaval, au milieu des enfants déguisés de Lumbin, avec le soleil.

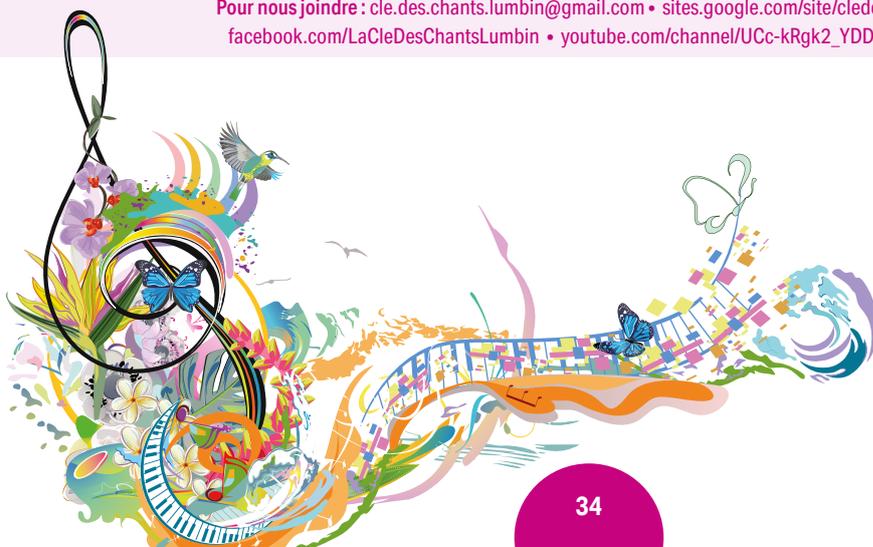
Sous la direction de Noémie, Jean-Alexandre, Clément, Patricia, Paul, Emmanuel et Emma ont ainsi pu jouer les traditionnels morceaux adaptés à ce type de manifestation. Un bien bel ensemble, qui a eu son succès ! Merci à eux !



Nous espérons ardemment participer à la fête de la musique au mois de juin. Notre concert d'été se déroulera le 23 juin 2024 salle Icare, suivi le 14 juillet par une déambulation (si le temps le permet !).

Nous manquons toujours de bénévoles. Venez nous rejoindre.

Pour nous joindre : cle.des.chants.lumbin@gmail.com • sites.google.com/site/cledeschantslumbin
facebook.com/LaCleDesChantsLumbin • youtube.com/channel/UCc-kRgk2_YDDhHCaFJiSQsA



AGENDA

MAI

Mercredi 08 mai

Commémoration sur la place A. BELTRAME à 10h30 suivie d'un apéritif en salle du conseil municipal.

Mercredi 15 mai

Jardin d'histoire à la cure par la bibliothécaire à 10h.

Vendredi 17 mai

Soirée conte à la salle Icare organisé par la bibliothécaire.

Mardi 21 mai

Spectacle organisé par la bibliothécaire - salle Icare (voir Najah pour détails).

Samedi 25 mai

Balade découverte du vélo à assistance électrique. En partenariat avec le SMMAG. Infos et réservations à venir.

Samedi 25 mai

Olumbiades organisées par l'ALSEP.

JUIN

Samedi 1er juin

Atelier jardin malin en partenariat avec la CCG. De 10h à 12h sous le delta de la plaine des sports. Infos et réservations à venir.

Samedi 1er juin

Apéritif de printemps du conseil municipal. Rdv à 11h dans la cour de l'école élémentaire.

Dimanche 9 juin

Élections européennes en salle Icare.

Mercredi 12 juin

Jardin d'histoire à la cure par la bibliothécaire à 10h00.

Vendredi 21 juin

Fête de la musique dans la cour de l'école élémentaire.

Samedi 22 juin

Kermesse de l'APE.

Dimanche 23 juin

Concert de la clé des chants dans la salle Icare.

Vendredi 28 juin

Concert de Musique dans le Grésivaudan à l'église.

JUILLET

Mercredi 03 juillet

Jardin d'histoire à la cure par la bibliothécaire à 10h et repas partagé.

Dimanche 14 juillet

Feu d'artifice et bal populaire.

Vendredi 26 juillet

Cinéoiles – Projection du film Belle et Sébastien.

SEPTEMBRE

Samedi 07 septembre

Forum des associations.

LA PAROLE EST À L'OPPOSITION

LETTRE OUVERTE À M. LE MAIRE

Monsieur le Maire, dans votre dernier édito vous invitez les Lumbinois à la plus grande prudence quant à la lecture de notre dernier bulletin. Soit, mais sur laquelle de nos interpellation, nos concitoyens doivent-ils faire preuve de prudence ? La fermeture d'une classe de l'école primaire ? L'absence de projets de construction de logements sociaux ? Le prix très avantageux du terrain cédé à l'école St Joseph ? Les possibilités douteuses de la future salle polyvalente ? L'absence systématique de budgets accompagnant vos projets ? La surdité dont vous faites preuve à l'égard des nuisances sonores et des incivilités dont vous avez été informé à plusieurs reprises, sur la plaine des sports ? L'organisation de l'entretien et de la maîtrise du ruissellement urbain ? La désaffectation des candidats du jardin partagé ? Sur lequel de tous ces projets nous devons faire preuve de prudence ?

Votre pirouette ne trompera personne, en prétendant ne pas vouloir entrer dans une polémique inutile et stérile, vous refusez tout simplement d'expliquer votre inaction ou

vos choix. Si la critique est comme vous l'écrivez louable, elle mériterait à tout le moins d'être respectée en lui apportant des réponses argumentées.

Vous invitez vos concitoyens qui auraient des questions à vous solliciter...mais ne serait-ce pas ce que nous faisons à travers nos bulletins ? Ou peut-être considérez-vous que les élus de l'opposition, qui représentent tout de même 48% des Lumbinois, sont des citoyens de seconde zone ?

Nos interrogations ne sont ni stériles, ni inutiles ! Elles interrogent l'avenir que vous nous réservez... l'augmentation probable des impôts, le délaissement des projets une fois achevés, etc. Nous ne faisons que nous appuyer sur la réalité que votre mandature révèle chaque jour.

Alors M. le Maire, un peu de courage et de civisme, soyez assez aimable pour répondre à nos craintes, en évitant les faux-fuyants dont vous usez et abusez trop souvent.

Pour toutes questions vous pouvez nous contacter :
michel.miet@lumbin.fr, jean-pierre.dupuy@lumbin.fr, evelyne.monteiro@lumbin.fr, ange.leonetti@lumbin.fr

LE COIN « PATRIMOINE »

En 1941, le Sanatorium du Rhône acquiert une ferme à Lumbin

Au début de la deuxième guerre mondiale, alors que la France subit des restrictions alimentaires, les sanatoriums du Plateau des Petites-Roches s'inquiètent de la diète des malades.

Un arrêté de 1940 détermine ce qui doit constituer leur régime alimentaire de base. En 1941, une circulaire révisé les rations mensuelles usuelles et ajoute 6 kilos de pommes de terre, 500 grammes de légumes secs, 600 grammes de confiture et 500 grammes de pâtes. En 1942, de nouvelles circulaires augmenteront encore les rations en tubercules, en viande, en graisse, en lait, en œufs, en pommes de terre, en pâtes, en légumes secs, en conserves de légumes et en confiture !

C'est dans ce contexte qu'en 1941 le Sanatorium du Rhône acquiert une ferme et des terres à Lumbin, en vue d'assurer le ravitaillement des sanatoriums (acheminé par le funiculaire).

Mais les comptes d'exploitation de la ferme sont tout de suite négatifs, ce qui oblige le Préfet du Rhône à envoyer un émissaire pour faire un audit sur place.

Le verdict est effrayant.

« Nous avons pu nous rendre compte sur place que les dirigeants de cette ferme, s'ils sont inexpérimentés pour l'exploitation de la ferme, le sont également pour faire ressortir les ressources de cette exploitation. La ferme a été acquise avec les bâtiments entièrement démolis. Il n'y avait pas d'écurie (...) Cette affaire doit être surveillée de très près. Il y aura lieu de faire de fréquentes visites à la ferme et de conseiller ses exploitants pour la tenue de sa comptabilité ».

Il s'avère que sur les 40 hectares disponibles, seulement la moitié est cultivable !

Le suivi a donc lieu et montre la nécessité de travaux très importants à la ferme. Les budgets sont établis pour les travaux urgents, mais la Commission des Travaux publics et des Finances limite les dépenses de remise à niveau de la ferme.

En 1945, André Démange, médecin-directeur des sanatoriums depuis avril 1941, revendra la ferme. Elle aura coûté bien plus qu'elle ne rapporta !

Heureusement pour la diète des patients du Plateau, les agriculteurs de Lumbin ont pu palier à l'incurie de la ferme en vendant directement leur production aux sanatoriums...

